

le magazine de  
**la Creuse**



DOSSIER  
**Conseil  
Général  
Jeunes :  
c'est parti**



ACTIONS

**Prévenons le cancer du sein**



NATURE

**La Petite Creuse fait école**



CULTURES

**Les Agitateurs, le label qui bouge**



le magazine de  
**la Creuse**

Magazine édité par le Conseil Général  
Hôtel du Département  
BP 250  
23011 GUERET Cedex  
Tél. : 05.44.30.23.23. - Fax : 05.44.30.23.29.  
Site Internet : www.cg23.fr

Directeur de la publication :  
Jean-Jacques LOZACH.  
Responsable de la rédaction :  
Jean-Luc OZIOL.  
Ont collaboré à ce numéro :  
Pascal BOURDOIS, Christian LAURANCE,  
services du Conseil Général

Photos :  
Muriel VILLEJOURBERT, Mathieu TIJERAS,  
Jean-Luc OZIOL

Maquette : Canoë  
23000 LA CHAPPELLE-TAILLEFERT  
Tél. : 05.55.51.22.62.  
Impression : Imprimerie Nationale  
Distribution : La Poste

Tirage : 62.000 exemplaires  
ISSN 1632-9864  
Dépôt légal : à parution

La réalisation de ce numéro  
du "Magazine de la Creuse" a coûté  
0,10 € (0,65 F) par habitant.

### UNE IDÉE ? UNE SUGGESTION ? Quatre possibilités

"Le Magazine de la Creuse" est un journal d'information sur la Creuse et pour les Creusois. Vous avez une idée, une suggestion de reportage ?

"Le Magazine de la Creuse" vous offre quatre possibilités de les faire connaître à la rédaction :

- par courrier : "Le Magazine de la Creuse", Hôtel du Département, BP 250, 23011 GUERET Cedex ;
- par téléphone : 05.44.30.23.26. ;
- par fax : 05.44.30.23.29. ;
- par Email : jloziol@cg23.fr

## SOMMAIRE

## 4 / DOSSIER



## Citoyenneté

- p. 4-5 / ■ Le pari de la jeunesse
- p. 6-7 / ■ De la cour à l'assemblée
- p. 8 / ■ Les moyens d'agir
- p. 9 / ■ Avec les vœux de la jeunesse

## 10 / ACTIONS



p. 10-11 / ÉTANG DES LANDES

## ■ Projet de territoire

p. 12-13 / PERSONNES ÂGÉES

## ■ Anticiper les besoins

p. 14-15 / DÉPISTAGE

## ■ Traquer le cancer du sein



## 16 / INITIATIVES

p. 16-17 / MALADIE D'ALZHEIMER

## ■ Ajain innove

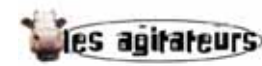
## 18 / NATURE



p. 18-19 / ÉCOLE DE PÊCHE

## ■ Les bonnes prises de la Petite Creuse

## 20 / CULTURES



p. 20-21 / LES AGITATEURS

## ■ Label Creuse

p. 22-23 / ASSOCIATION PAYS SAGE

## ■ Bistrot d'hiver : nouvelle tournée

## Contre l'isolement

La nécessité de vaincre l'isolement représente un fil conducteur pour toutes les politiques que votre Conseil Général conduit. Notre département est confronté à certaines difficultés structurelles, liées notamment à sa faible démographie et à son habitat dispersé. Cependant, par nos investissements en matière d'infrastructures (routes, télécommunications), d'action sociale ou d'activités culturelles, nous développons des politiques accessibles à tous, que l'on réside en ville ou à la campagne. On appelle cela l'aménagement du territoire.

L'isolement est une forme d'exclusion, mais il en est une autre qui menace la cohésion du corps social : le cloisonnement par catégories d'individus qui se reconnaissent à travers tel ou tel code commun (social, ethnique, générationnel, etc.), qu'on appelle le communautarisme.



C'est ce cloisonnement de la société qui conduit à privilégier les intérêts catégoriels, voire individuels, au détriment de l'intérêt collectif. C'est ce cloisonnement qui conduit un certain nombre de nos concitoyens à perdre confiance dans l'action politique et amène au repli sur soi, ce refuge illusoire.

Relever le défi de la solidarité passe par des décisions porteuses d'échanges et d'ouverture aux autres. Elles concernent toutes les dimensions et tous les acteurs de notre ruralité, sans exclusive. Dans la construction de notre avenir commun, toutes les potentialités sont à valoriser. En premier lieu nos enfants.

La création du Conseil Général Jeunes, auquel le présent numéro du Magazine de la Creuse consacre son dossier, est un signe adressé à la jeunesse creusoise, qui va pouvoir y trouver un lieu d'expression, mais aussi d'action, un lieu capable de faire le lien entre les générations et symbolisant l'idée de continuité.

Je reste persuadé qu'on ne naît pas citoyen, qu'on le devient. Le Conseil Général Jeunes est l'outil d'apprentissage de cette citoyenneté qui permettra à notre jeunesse de s'armer contre les tentations de cloisonnement, contre le risque de l'isolement.

Bonne lecture.

Jean-Jacques LOZACH  
Président du Conseil Général

### L'hommage de la Creuse au professeur Grancher



Le 29 septembre 1843 naissait à Felletin Joseph Grancher, qui s'est illustré par ses recherches sur la tuberculose et les maladies infantiles. Le médecin creusois contribua à guérir de nombreuses maladies infectieuses par la vaccination. Moins célèbre que Pasteur avec lequel il collabora, c'est pourtant lui qui inocula le vaccin contre la rage au jeune Joseph Meister et qui convainquit le célèbre chercheur d'utiliser le vaccin antirabique sur l'homme. À l'occasion du 160<sup>ème</sup> anniversaire de sa naissance, trois associations creusoises avaient tenu à lui rendre hommage : Les Amis de la Creuse, Les Creusois de Paris et Les Amis de Martin Nadaud. Le Conseil Général, l'Institut Pasteur et

la Fondation Grancher s'étaient associés à cette manifestation qui s'est déroulée à Paris en présence de très nombreuses personnalités. Les cérémonies débutaient au cimetière de Montmartre, devant le mausolée où est inhumé le professeur Grancher. La seconde cérémonie, prévue au square Grancher, dans le XX<sup>ème</sup> arrondissement, ne pouvait avoir lieu en raison de la rénovation de celui-ci ; elle se déroula non loin, place Martin Nadaud, autre célèbre Creusois qui était également honoré ce jour-là. L'après-midi, toutes les personnalités se retrouvèrent à la Cité universitaire, plus précisément à la Maison de Cuba, édiée en 1933 à la demande de sa veuve Rosa, d'origine cubaine, afin de perpétuer l'œuvre du professeur Grancher en permettant à des étudiants cubains et français de travailler côte à côte.

CITOYENNETÉ

# Le pari de

# la jeunesse



Avec le Conseil Général Jeunes qui vient d'être mis en place, les jeunes Creusois vont pouvoir exprimer leurs attentes, tout en apprenant à mener des actions concrètes dans l'intérêt collectif. L'éducation à la citoyenneté comme ciment de l'intégration sociale, c'est le pari de la Creuse pour l'avenir de son territoire.

Ce n'est pas parce qu'on est le département le plus vieux de France qu'on ne s'intéresse pas à sa jeunesse. Au contraire, serait-on tenté de dire en constatant que la Creuse est le cinquième département de France métropolitaine à se doter d'un Conseil Général Jeunes. "Cela fait de vous des pionniers ; vous allez participer à une belle aventure citoyenne, faite d'amitié, de respect, de rencontres ; vivez-la pleinement", se sont ainsi entendu dire les conseillers généraux juniors, le 20 octobre, lors de la séance plénière d'installation de cette nouvelle assemblée. Les jeunes conseillers titulaires (élèves de troisième) et leurs suppléants (élèves de quatrième) représentant les 19 collèges creusois embarqués dans cette "aventure citoyenne" inaugurent, en effet, une nouvelle ère de la politique départementale. D'abord parce qu'ils vont y contribuer, avec leur énergie, leurs idées, et le budget qui leur a été alloué : 8.000€ en 2003, pour démarrer. Ensuite parce que les voix de la jeunesse vont pouvoir porter jusqu'aux oreilles adultes, officiellement et même très solennellement, dans la salle des délibérations de l'Hôtel du Département. Avec le Conseil Général Jeunes, quoi qu'on dise et quoi qu'on fasse, la politique conduite par les adultes ne sera plus tout à fait la même qu'avant. Et déjà, d'ailleurs, les élections dans les collèges ont donné une assemblée respectant à l'unité près la parité entre filles et garçons, dessinant ainsi une évolution profonde et visible de notre société.

À l'inverse, les jeunes conseillers vont apprendre, au contact des fonctionnaires et élus adultes attachés à les accompagner dans la vie de leur assemblée, à mesurer qu'une idée ne fait pas un projet, ou encore que la somme des intérêts particuliers n'est pas forcément égale à l'intérêt général. Le Conseil Général Jeunes sera ainsi un véritable outil d'apprentissage de la démocratie locale.

**"Vous êtes des pionniers"**

Telle est, en tout cas, la vocation que lui a donnée le Schéma départemental Enfance – Jeunesse – Famille, dont il est une des mesures phares. En adoptant ce document le 26 avril 2002, l'assemblée départementale a, en effet, choisi d'aller beaucoup plus loin que ce qui est

généralement admis en la matière. Alors que la plupart des schémas départementaux ne prennent en compte que l'aspect protection de l'enfance, le schéma creusois, lui, a été bâti sur un concept élargi de l'enfance allant de l'aide à la parentalité à la problématique globale de la jeunesse, tout en intégrant les spécificités creusoises liées à la dispersion de l'habitat et à l'isolement.

Il s'agit d'inscrire l'ensemble des actions dans une continuité : de la naissance à l'âge adulte, avec pour fondement la famille et pour objectif la meilleure intégration sociale. Le Conseil Général Jeunes, c'est l'intégration sociale par l'éducation à la citoyenneté. C'est l'ambition de former les citoyens de demain, qui sauront qu'ils ont toute leur place pour s'exprimer et agir pour le développement de ce territoire et le bien-être de ses habitants.

## Participation : scores vertigineux

La moyenne de participation aux élections du Conseil Général des Jeunes a nettement dépassé les 80%, atteignant parfois des scores vertigineux qui feraient pâlir d'envie les adultes. Ainsi, 10 des 19 collèges creusois ont connu une participation supérieure à 90%, lors de ce scrutin. La palme revient au collège de Crocq, avec un score impressionnant de 98,42% ! On saluera également les collèges d'Ahun, Bénévent, Bonnat, Châtelus- Malvaleix, Chénéraillles, Dun-le-Palestel et Parsac, tous à plus de 95% de votants.

## Profusion de candidatures

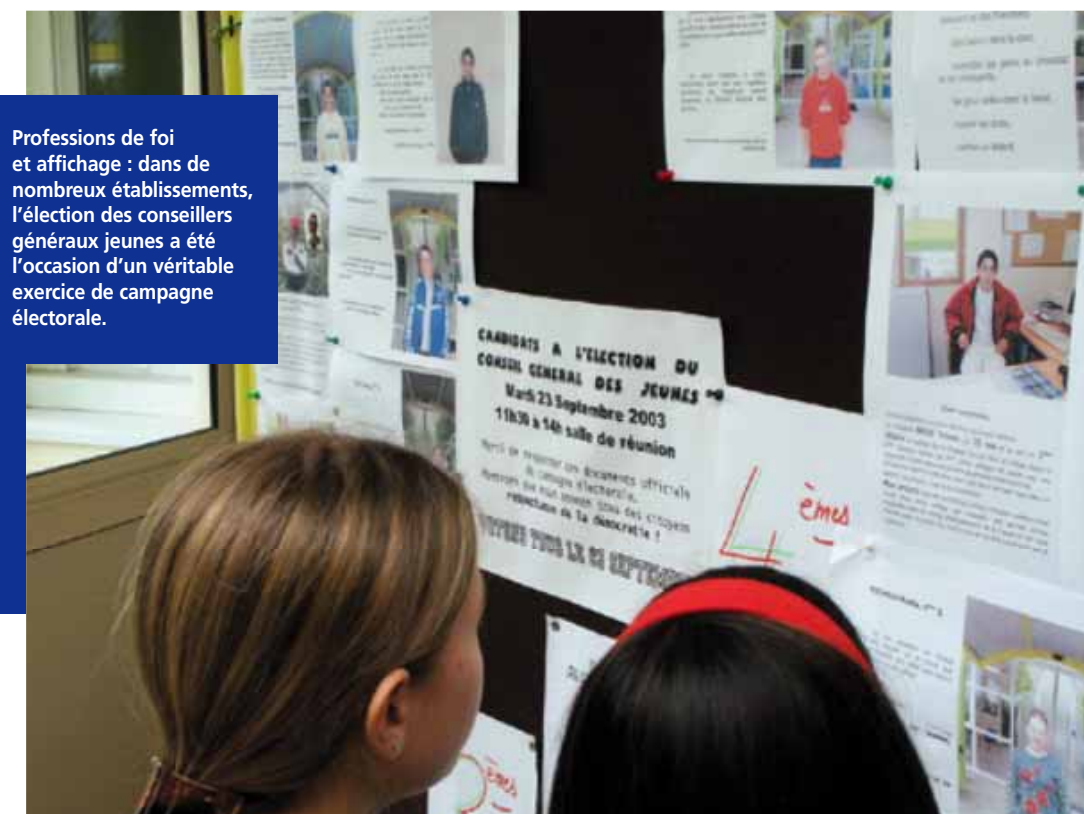
Le premier Conseil Général des Jeunes de la Creuse n'aura pas eu de mal à trouver des candidats. 113 élèves représentant 19 collèges avaient déposé leur candidature pour participer au scrutin du 23 septembre. Compte tenu de leur nombre d'élèves, les établissements de Guéret ont été logiquement les plus gros pourvoyeurs, avec 21 candidatures à Jules Marouzeau et 18 à Martin Nadaud. En rapportant le nombre de candidats au nombre d'élèves par établissement, c'est le collège de Parsac qui arrive nettement en tête de la mobilisation, avec 9 candidats pour 133 élèves, soit un ratio de 6,76%.

## Parité parfaite

Le Conseil Général des Jeunes de la Creuse compte 19 filles et 19 garçons : 9 filles pour 10 garçons chez les membres titulaires et 10 filles pour 9 garçons chez les membres suppléants. Loin des quotas imposés chez les adultes, cette parité parfaite est totalement le fruit du hasard.



# De la cour à l'assemblée



Professions de foi et affichage : dans de nombreux établissements, l'élection des conseillers généraux jeunes a été l'occasion d'un véritable exercice de campagne électorale.

## L'installation du premier Conseil Général Jeunes de la Creuse est l'aboutissement d'un parcours de plusieurs mois. Retour sur les principales étapes.

" Pour que nos idées soient écoutées par les grandes personnes". "Et si je reçois des informations, soyez sûrs que je vous les divulguerai". "Pour rénover notre collège, mettre plus de bancs dans la cour et des distributeurs de boissons". Ces candidats parmi les 113 qui se sont présentés aux suffrages de leurs camarades dans les 19 collèges creusois n'ont pas été élus. Mais ce n'est pas pour ces phrases, bien au contraire, car elles illustrent assez bien l'appétit de citoyenneté des collégiens creusois, leur envie de dire des choses et d'être entendus. On aurait pu, en raisonnant un peu vite et sans doute trop court, conclure avant que de commencer : "Bah ! Les jeunes, la vie publique, ça ne les intéresse pas !" Et bien si, ça les intéresse. Il suffit d'aller à leur rencontre pour en avoir le cœur net. L'installation du Conseil Général Jeunes, qui avait fait l'objet de nombreuses réunions de travail depuis l'adoption du Schéma départemental Enfance Jeunesse Famille le 26 avril 2002, a réellement débuté au printemps dernier. Les réunions d'information organisées dans les collèges ont été l'occasion pour les élèves de découvrir le Conseil Général et ses missions, mais surtout de tout apprendre du futur Conseil Général Jeunes et des perspectives offertes : se faire élire pour se faire entendre, pour décider aussi.

Ces réunions ont rapidement suscité des candidatures et la coupure des grandes vacances n'a pas fait retomber l'intérêt des collégiens creusois : les candidatures d'avant l'été ont été confirmées en septembre.

Et ne parlons pas des élections elles-mêmes, en septembre, vécues comme un événement majeur de la vie du collège dans de nombreux établissements : professions de foi, campagnes d'affichage officielles, bureaux de vote avec bulletins, urnes et isolements. Des élections comme les grands, avec le carnet de correspondance en guise de carte d'électeur. On raconte que certaines campagnes électorales ont animé jusqu'aux conversations de la cour de récréation. Les jeunes Creusois, en tout cas, n'ont pas boudé la proposition qui leur était faite de prendre leurs responsabilités et de participer à des décisions d'intérêt collectif. Les chiffres de participation au scrutin en sont autant de preuves indiscutables (voir par ailleurs). Leurs camarades élus savent donc qu'ils portent désormais une responsabilité importante et

sans doute pesait-elle sur la plupart d'entre eux le 20 octobre, lors de la séance plénière d'installation du Conseil Général Jeunes. Dans la grande salle des délibérations de l'Hôtel du Département où parents, enseignants et éducateurs étaient venus en supporteurs sages, la solennité de l'instant n'avaient plus rien à voir avec les débats enflammés de la cour de récré. Le temps de prendre ses marques, de faire connaissance aussi, les travaux du Conseil Général Jeunes ont réellement démarré à l'occasion des réunions de secteurs qui ont eu lieu dans le courant du mois de novembre. L'heure est maintenant à l'action.



L'installation officielle du Conseil Général Jeunes, le 20 octobre : moment de grande solennité et premier vote (unanime) pour l'adoption du règlement de la jeune assemblée.

## 19 titulaires 19 adjoints

Le Conseil Général des Jeunes de la Creuse est composé de 19 membres titulaires élus dans les classes de 3<sup>ème</sup> et d'autant d'adjoints élus dans les classes de 4<sup>ème</sup>, représentant les collèges creusois comme suit :

**Ahun** : Jonathan Decoux (titulaire), Elvis Lambert (suppléant).  
**Aubusson** : Gabriel Téhéry (titulaire), Marine Boustie (suppléante).  
**Auzances** : Sarah Thionnet (titulaire), Sophie Tauton (suppléante).  
**Bénévent-l'Abbaye** : Yohann Ridoux (titulaire), Xavier Denis (suppléant).  
**Bonnat** : Julien Roehrig (titulaire), Gaëtan Blaize (suppléant).  
**Bourganeuf** : Emmanuel Goubely (titulaire), Sophie Deschamps (suppléant).



**Boussac** : Loïc Lepetit (titulaire), Anne-Gabrielle Harrus (suppléante).  
**Chambon-sur-Voueize** : Floriane Steiner (titulaire), Zélie Absous (suppléante).  
**Châtelus-Malvaleix** : Virginie Charroyer (titulaire), Guillaume Ranquet (suppléant).  
**Chénéraillles** : Julien Caillaud (titulaire), Clémentine Chaulet (suppléante).  
**Crocq** : Mylène Dennerly (titulaire), Delphine Morele (suppléante).  
**Dun-le-Palestel** : Kévin Philippon (titulaire), Élodie Maillard (suppléante).  
**Felletin** : Clémence Davigo (titulaire), Matthieu Almarcha (suppléant).  
**Guéret - Jules Marouzeau** : Engelbert Ovah (titulaire), Frédérique Renault (suppléante).  
**Guéret - Martin Nadaud** : Jessica Clergé (titulaire), Christopher Rocha (suppléant).  
**Guéret - Notre Dame** : Claire Fritsche (titulaire), Tom Zimmer (suppléant).  
**Parsac** : Audrey Aubert (titulaire), Vincent Thomas (suppléant).  
**La Souterraine** : Étienne Lejeune (titulaire), Gabin Formont (suppléant).  
**Saint-Vaury** : Marjorie Michaud (titulaire), Lorène Maugard (suppléante).

# Les moyens d'agir

Le Conseil Général Jeunes va désormais se réunir régulièrement. Il dispose d'un budget pour mener à bien ses projets.

En décidant de créer un Conseil Général Jeunes, les élus creusois ont voulu mettre en place un lieu d'expression et d'action pour la jeune génération, en lui donnant les moyens d'être entendue et de voir certaines de ses propositions suivies d'effets. Pour atteindre cet objectif, plusieurs dispositions ont été prévues dans le cadre du règlement intérieur adopté lors de la séance d'installation du 20 octobre. Ainsi, le Conseil Général Jeunes se réunira régulièrement pour des séances de travail de types différents : des réunions de secteur et des séances plénières.

Afin de limiter les problèmes liés aux déplacements, les collèges creusois ont été répartis en quatre secteurs géogra-

phiques (voir encadré). Des réunions de secteur ont lieu une fois par trimestre, les collèges d'un même secteur se mettant d'accord sur l'établissement qui accueille la réunion. En présence d'élus et de fonctionnaires du Conseil Général, les réunions de secteur permettent de préparer les projets qui seront ensuite soumis à l'assemblée plénière. Les premières ont eu lieu dans le courant du mois de novembre.

L'assemblée plénière se réunit trois fois par an à l'Hôtel du Département, afin de débattre des projets et de les adopter. Après l'assemblée plénière du 20 octobre dernier, qui était consacrée à l'installation du Conseil Général Jeunes, les deux autres auront lieu en janvier et juin. L'assemblée départementale des juniors dispose d'un budget (8.000€ pour l'année 2003) pour mener à bien les actions qu'elle aura décidé de conduire. Le suivi de ce budget est placé sous la responsabilité de la Directrice de la



Dès la séance plénière d'installation du 20 octobre, les conseillers généraux jeunes ont eu à prendre certaines décisions, comme l'adoption du règlement et l'élection des délégués de secteur.



Famille, de la Jeunesse et des Sports du Conseil Général. De même, chaque proposition du Conseil Général des Jeunes, qu'elle fasse ou non l'objet d'une demande de subvention, sera présentée à la Commission Permanente du Conseil Général (adultes).

## Quadrillage du territoire

Les collèges du département ont été répartis en quatre secteurs géographiques, qui comptent chacun un délégué de secteur. Les quatre délégués de secteurs ont été élus le 20 octobre, lors de la séance d'installation du Conseil Général Jeunes, parmi les conseillers titulaires (classes de troisième).

**Secteur Ouest** : territoire des collèges de La Souterraine, Bénévent-l'Abbaye, Dun-le-Palestel et Bourgameuf ; délégué de secteur Etienne Lejeune (La Souterraine).

**Secteur Nord-Est** : territoire des collèges de Parsac,

Chambon-sur-Voueize, Boussac, Bonnat et Châtelus-Malvaleix ; déléguée de secteur Virginie Charroyer (Châtelus-Malvaleix).

**Secteur Sud** : territoire des collèges d'Aubusson, Felletin, Crocq et Auzances ; déléguée de secteur Clémence Davigo (Felletin).

**Secteur Centre** : territoire des collèges de Guéret (Jules-Marouzeau, Martin-Nadaud et Notre-Dame), Saint-Vaury, Chénéraillles et Ahun ; déléguée de secteur Jessica Clergé (Martin-Nadaud).

# Avec les vœux de la jeunesse



Les conseillers généraux jeunes ont eux-mêmes choisi les dessins qui servent de support à la série de 5 cartes de vœux 2004 éditée par le Conseil Général. Ces cartes sont vendues au bénéfice des foyers socio-éducatifs des collèges.

Le Conseil Général Jeunes a choisi les dessins qui serviront de support à une série de cinq cartes de vœux officielles du Conseil Général de la Creuse millésimées 2004.

Chaque année, le Conseil Général fait éditer une carte de vœux officielle. En 2004, les vœux de la Creuse seront exprimés par sa jeunesse, puisque le Conseil Général a décidé de faire confectionner une série de 5 cartes à partir de dessins réalisés par les collégiens creusois.

Ce projet a été proposé à l'ensemble de la communauté éducative au début 2003, à l'occasion des réunions préparatoires à l'installation du Conseil Général Jeunes. Il a pu se concrétiser grâce à la collaboration de l'Éducation Nationale, en particulier les référents des collèges pour le Conseil Général Jeunes et les professeurs d'arts plastiques.

Cette opération se voulait symbolique du Conseil Général Jeunes, en invitant les collégiens à participer à une première action collective, avec différents niveaux d'intervention.

La première étape s'est déroulée au cours du premier semestre 2003, avec le lancement d'un concours de dessins dans les collèges creusois, à destination des élèves de toutes les classes (6<sup>ème</sup> à 3<sup>ème</sup>). Il s'agissait d'illustrer la Creuse à partir de différents thèmes comme la nature, le patrimoine, la

culture, la citoyenneté, etc. Si tous les établissements n'ont pas pu participer, plus de 120 œuvres ont été réalisées et livrées au Conseil Général avant l'été.

Seconde étape, la réunion du jury habilitée à trancher entre toutes ces réalisations pour sélectionner les 5 dessins formant la série de cartes de vœux 2004. Ce jury s'est réuni le 20 octobre dernier, à l'occasion de l'installation du Conseil Général Jeunes... tout simplement parce que ledit jury était exclusivement composé des conseillers jeunes.

La troisième étape est pour les prochains jours et tous les collégiens creusois pourront y jouer un rôle. En effet, chaque collège va se voir doté par le Conseil Général d'un stock de cartes de vœux. Il s'agira ensuite de les vendre, le produit de cette vente étant destiné aux foyers socio-éducatifs des collèges.

Ainsi, ayant ou non participé au concours de dessin, étant ou non conseiller général jeune, chaque élève aura pu participer à une opération susceptible d'améliorer un peu l'ordinaire de la vie en collectivité dans son collège.

## Maison de l'étang : le lieu ressource

Les variantes proposées par le cabinet SADL convergent toutes vers un objectif : doter l'étang des Landes d'une structure constituant le lieu ressource pour tous les visiteurs, qu'ils soient des spécialistes de l'observation de la nature, des touristes ou des promeneurs.

L'étude d'aménagement a diagnostiqué les besoins suivants :

- des bureaux, une réserve et une salle de réunion pour l'équipe de travail chargée de gérer la Maison de l'étang des Landes ;
- un espace "découverte", d'accueil du public, qui permette de présenter l'étang et le pôle patrimonial de l'eau ; mais aussi pour servir de point info touristique et "vie locale", de boutique souvenirs et de location de matériel (optique, pêche, photo) ;
- un espace "exposition" développant l'information sur l'étang des Landes, les réserves naturelles, la compréhension de l'écosystème, les oiseaux migrateurs, etc. ;
- un espace "vidéo" permettant de visionner des films à thème, voire de faire de l'observation par web-caméra ;
- un espace "documentation" et un atelier pédagogique à vocation environnementale, avec un atelier photo numérique ;
- enfin un espace "dégustation-buvette", qui pourra être confié à un gestionnaire privé.

Au total, les besoins sont évalués à près de 600m<sup>2</sup> de surface utile. L'idée est de développer une structure à partir de l'actuel bâtiment de la garderie, qui a une surface utile de 270m<sup>2</sup> sur 2 niveaux. Le projet nécessite donc des aménagements et des agrandissements, voire la construction d'un bâtiment d'appoint.

Le coût d'objectif de la Maison de l'étang est de 1,8M€ hors taxes. Ce sera le principal investissement dans l'aménagement du site. Une étude de faisabilité du programme permettra ensuite de procéder à la consultation en vue du choix de l'architecte, courant 2004. Parallèlement, des subventions vont être demandées à l'Union européenne, à l'État et au Conseil Régional.



**D'importants travaux d'entretien et de sécurisation ont été réalisés par le Conseil Général ces deux dernières années, dans l'attente d'un projet de développement durable.**

**L'étang des Landes est un joyau naturel du Limousin et présente une faune et une flore d'une richesse incroyable. Il a désormais retrouvé un avenir avec l'étude d'aménagement réalisée par le cabinet SADL à la demande du Conseil Général.**

## ÉTANG DES LANDES

# Lieu de vie, projet d'un territoire

L'étude d'aménagement présentée fin octobre propose de faire de l'étang des Landes un lieu de vie ouvert toute l'année à tous les amoureux de la nature : spécialistes, promeneurs, riverains. Pour le Conseil Général et ses partenaires locaux, il s'agit d'un projet d'envergure pour le territoire de l'Est creusois.

L'étang des Landes, sa richesse faunistique et floristique. Son classement prochain en réserve naturelle. Son potentiel de séduction extraordinaire... qu'il s'agit, enfin, de valoriser par un véritable projet de développement.

Encore fallait-il trouver un trait d'union entre tous les partenaires intéressés, ce que le Conseil Général, propriétaire de l'étang des Landes, s'est appliqué à faire depuis deux ans : d'abord en développant un important programme de travaux d'entretien et de sécurisation du site ; ensuite en associant le plus largement possible les collectivités locales, les services de l'État et les associations de pêche, de chasse, de tourisme et d'environnement à ses réflexions quant à l'avenir du site.

### Adhésion unanime

La création, début mars, du comité de pilotage réunissant l'ensemble des partenaires concernés a été le signal que le Conseil Général recherchait une solution concertée et harmonieuse. Le travail du cabinet SADL de Saint-Geyrac (Dordogne), missionné par le Département, a conforté cette logique. Le 22 octobre, à Lussat, la présentation au comité de pilotage de l'étude d'aménagement global de l'étang des Landes a enlevé l'adhésion unanime des responsables présents. Le cabinet SADL s'est évidemment appuyé sur les préconisations validées par le comité de pilotage le 10 juin dernier, qui souhaite faire de l'étang des Landes un "lieu de vie, de rencontre et d'animation", un "lieu de médiation de la nature" et, plus largement, un véritable "projet de territoire" pour le Pays de l'Est Creusois. Mais l'équipe de SADL, qui s'était associé les services du

célèbre paysagiste creusois Gilles Clément, a aussi beaucoup rencontré les acteurs locaux et ces six mois d'échanges ont incontestablement nourri sa réflexion.

### Nature sauvage

L'un des grands principes proposés par l'étude d'aménagement consiste d'abord à préserver ce qui fait la spécificité du projet. Puisque le concept de l'étang des Landes est la découverte et la sensibilisation de la nature, il s'agit de limiter l'impact des aménagements extérieurs à quelques observatoires et à quelques stations pour faciliter la promenade aux personnes qui ont des difficultés de mobilité. Mais pas de bornes ou de panneaux car ces outils "polluent" le paysage et vieillissent très mal : la promenade se fera muni d'un support pédagogique facilitant la découverte de la faune et de la flore. Le site ne sera toutefois pas privé de toute activité humaine. Bien au contraire, il s'agit d'en faire un lieu de vie ouvert toute l'année et la Maison de l'étang offrira toute l'information et les services nécessaires aux visiteurs (voir encadré). Cette Maison de l'étang sera aussi un lieu de rassemblement pour la population locale, qui doit se réapproprier le site, et le cabinet SADL suggère notamment que les aménagements soient "modulables pour faciliter la polyvalence de leur utilisation" (activités d'associations, rassemblements amicaux, etc.).

L'aménagement complet de l'étang des Landes nécessitera de franchir un certain nombre d'autres étapes réglementaires. Mais on peut désormais raisonnablement espérer qu'il deviendra un site emblématique du tourisme creusois à l'horizon 2005 - 2006.

## Et aussi...

### BÉNÉVOLES MÉTÉO FRANCE : CARTON PLEIN

Le Conseil Général et le Centre départemental de Météo-France (CDM23) se sont associés pour conduire un important programme de réunions d'information et de recrutement d'observateurs météo bénévoles. Quatre réunions ont eu lieu cette année, grâce au soutien des "Pays", à Gouzon, Grand-Bourg, Crocq et Bonnat, en avril et mai (voir Le Magazine de la Creuse n°7). Les résultats sont très encourageants puisque 24 personnes se sont portées volontaires, soit à l'issue des réunions, soit directement auprès du CDM23 suite aux articles parus dans la presse. Une grande partie des sites proposés a été visitée et une dizaine répondent aux normes de mesures météorologiques. L'action prévoyait 20 sites sur une période de 4 à 5 ans ; le recrutement s'effectue donc au moins deux fois plus vite que prévu.

Quatre des nouveaux bénévoles ont rejoint les anciens lors d'un voyage organisé les 25 et 26 septembre 2003. Les quelque 30 participants ont pu visiter le Musée de l'Orage et de la Foudre à Marcenat, dans le Cantal, ainsi que le Météo-Site du Mont Aigoual, dans l'Hérault (notre photo).



### LOGEMENT : EXTENSION DES AIDES DÉPARTEMENTALES

Le Conseil Général intervient à deux niveaux dans le cadre des OPAH (opérations programmées d'amélioration de l'habitat) : pour aider les communes ou communautés de communes dans le financement de l'étude et du suivi - animation ; pour aider les particuliers à améliorer les logements à usage locatif, avec une aide complémentaire à celle de l'Agence nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH), de 2,5% du montant des travaux pris en compte.

Afin d'améliorer l'offre de logements locatifs sur le territoire départemental, le Conseil Général a décidé d'étendre cette mesure à tout le territoire creusois ; jusqu'alors, en effet, elle ne s'appliquait qu'aux communes de moins de 2.000 habitants.

## PERSONNES ÂGÉES

# Anticiper les besoins

Les grandes lignes du futur schéma départemental de la dépendance ont été définies le mois dernier, lors d'une journée de réflexion avec les professionnels de terrain, organisée à Guéret par le Conseil Général.

Adopté il y a trois ans par l'Assemblée départementale, le Schéma des personnes âgées dépendantes sera réactualisé au début de l'année 2004. Jusqu'ici, de nombreuses actions prévues dans ce document ont été réalisées, comme la transformation des structures existantes en EHPAD (établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes), la mise en place de l'APA (allocation personnalisée d'autonomie), l'extension du foyer de Gentioux ou la création de celui d'Arfeuille-Châtain. Toutefois, la politique en matière de dépendance réclame d'incessantes adaptations. Sans compter les effets néfastes de certains événements douloureux comme la canicule d'août dernier. "Ils ont confirmé le besoin de retravailler les actions à mener afin de les adapter, d'en ouvrir de nouvelles, en profitant des connaissances acquises. Surtout, ils nous invitent à poursuivre notre démarche volontaire de solidarité envers les adultes handicapés et les personnes âgées", devait expliquer Jean-Jacques Lozach, Président du Conseil Général, en ouverture à la journée de réflexion organisée avec les professionnels de la dépendance, le 15 octobre dernier. En effet, pour définir les grandes orientations de la réactualisation de son schéma départemental, le Conseil Général s'est tout naturellement tourné vers les professionnels de la dépendance afin de mener avec eux un travail préalable de concertation. C'est ainsi que les acteurs de terrain (responsables d'établissements, professionnels de santé, responsables associatifs...) se sont retrouvés à Guéret pour une grande journée de réflexion menée autour du thème "Vieillesse et Solidarités". Dans ce cadre, les conclusions des travaux menés en ateliers le matin serviront de socle à ce nouveau schéma départemental.

## Travailler avec l'État

Les professionnels ont planché autour de six grands thèmes qui recouvrent l'ensemble de la problématique de la dépendance : les établissements, l'aide aux aidants, la sécurité en établissement et à domicile, la professionnalisation des agents, l'observation sociale et l'accueil des personnes handicapées vieillissantes. Les conclusions de cette journée et les premières pistes de réflexion (voir ci-contre) seront transmises au Secrétaire d'État aux Personnes âgées afin de venir étoffer le travail de concertation mis en œuvre par le ministère. Cette adresse matérialisera la volonté du Conseil Général de travailler en étroite collaboration avec l'État, acteur essentiel de ce dispositif.

Au cours de cette journée de réflexion, deux témoins sont également venus faire partager leur expérience dans le domaine

de la dépendance. M. Marecaux, coordonnateur gériatrique au Conseil général de Dordogne, département qui présente des similitudes avec la Creuse, a insisté sur la notion de citoyenneté des personnes âgées, sur l'atout que représente le vieillissement en terme d'emplois dans des départements tels que le nôtre et sur l'urgence à définir des solutions alternatives (accueil de jour, hébergement temporaire,...) pour les personnes âgées dépendantes. Pour sa part, Jean-Michel Rossignol, consultant auprès de l'Observatoire national de l'Action Sociale décentralisée, s'est attaché à démontrer l'importance de la coordination de toutes les actions menées en faveur des personnes dépendantes et sur la nécessité de recréer du lien social, élément clé de toute politique en direction de nos aînés. Avec cette journée de réflexion, la Creuse a su démontrer une fois de plus qu'elle entendait prendre toute sa place dans ce grand débat de société et qu'elle était capable de changer le regard que nous portons sur le vieillissement.

A gauche : Yves Marecaux, coordonnateur gériatrique au Conseil général de Dordogne.  
A droite : Jean-Michel Rossignol, consultant auprès de l'Observatoire national de l'Action Sociale décentralisée



La journée "Vieillesse et Solidarités" organisée par le Conseil Général, le 15 octobre à Guéret, a permis de faire un large tour d'horizon des attentes en matière de dépendance, en concertation avec les professionnels de terrain.

## Les lits du "papy-boom"

Réunis en ateliers, les professionnels ont recensé de façon exhaustive les besoins des personnes âgées afin d'anticiper sur la politique qu'il conviendra de mettre en œuvre à l'horizon 2010. On sait en effet que d'ici là, la population creusoise âgée de plus de 85 ans connaîtra un bond spectaculaire alors que la part des 65 - 85 ans n'évoluera pas.

La Creuse compte aujourd'hui 2.406 lits ; elle devra en créer 150 supplémentaires pour pouvoir pallier à ce "papy boom", notamment dans des secteurs géographiques peu ou pas équipés de structures comme Châtelus-Malvaleix, Ahun, Pontarion, Saint-Sulpice les Champs ou bien encore La Courtine, Crocq et Gentioux. On estime entre 60 et 90 M€ le budget nécessaire pour construire ces nouveaux établissements et réhabiliter ceux qui existent afin de les adapter en terme d'hébergement et de soins. Professionnels et responsables d'établissements ont également insisté sur la nécessité de délimiter des bassins gériatriques où l'on retrouverait différentes structures : centre de moyen séjour, de coordination, d'aide sociale et d'accueil de jour et d'hébergement temporaire. On a par ailleurs évoqué la nécessaire qualification des intervenants, la mutualisation des plans de formation, la notion de "bien-traitance" des personnes âgées, la préparation de l'accueil en établissements des personnes handicapées ou bien encore l'attention particulière qui doit être portée à l'isolement des personnes dépendantes en cas de canicule ou de grands froids. Toutes ces réflexions trouveront leur place dans les orientations du nouveau Schéma départemental des Personnes dépendantes, qui sera soumis au vote de l'assemblée plénière au début de l'année prochaine.

## Et aussi...

### TRANSPORTS SCOLAIRES : TOUJOURS LA SÉCURITÉ

Pour le Conseil Général, qui possède la compétence en matière d'organisation et de gestion des transports scolaires sur le département, la sécurité des enfants transportés est un souci permanent. C'est la raison pour laquelle il conduit chaque année une campagne "Sécurité" visant à la renforcer ; elle comporte deux types d'opérations qui s'adressent à deux populations différentes, les enfants d'une part, les adultes d'autre part.

Ainsi, du 4 novembre au 1<sup>er</sup> décembre, des réunions d'information à destination des élèves de sixième ont eu lieu dans tous les collèges du département, sous la responsabilité du Service des Transports du Conseil Général et en collaboration avec l'Éducation Nationale, les Sapeurs Pompiers et la Gendarmerie. Les 1.146 élèves de sixième du département ont été sensibilisés aux règles élémentaires de sécurité à respecter aux arrêts de bus et dans les véhicules et se sont exercés à des évacuations.



L'autre volet de la campagne "Sécurité 2003-2004" a eu lieu le 21 octobre, avec la remise aux transporteurs de bandes réfléchissantes destinées à équiper les autocars (notre photo). Ces dispositifs permettent d'identifier le véhicule à 500m et d'estimer son gabarit de manière immédiate, la signalisation restant visible lorsque le car est à l'arrêt tous feux éteints. Cette année, 54 nouveaux cars ont été équipés (34 de moyenne capacité, 20 de grande capacité), s'ajoutant aux 71 qui avaient bénéficié de cette opération ces deux dernières années. L'objectif du Conseil Général est d'étendre ce dispositif à l'ensemble du parc réservé au transport scolaire.

## DÉPISTAGE

# Traquer le cancer du sein

Les femmes de 50 à 74 ans sont la population la plus exposée au cancer du sein. En Creuse, elles sont 19.000, toutes concernées par le programme de dépistage que conduit l'ADOC23, avec l'aide du Conseil Général.

La peur n'enlève pas le risque, l'ignorance ne rassure personne. Et si toute femme pense au cancer du sein, de multiples raisons ont jusqu'alors empêché de développer un véritable dépistage de cette maladie : manque d'information sur le dépistage lui-même, mauvaise connaissance des symptômes, confusion entre dépistage et diagnostic entretenant la peur de l'examen, etc. Or, pendant ce temps, le cancer du sein a continué de faire des ravages dans notre pays : il est en augmentation constante (35.000 cas en 1995, 42.000 en 2000) et constitue la première cause de mortalité par cancer chez les femmes. La décision de généraliser le dépistage du cancer du sein chez les femmes de 50 à 74 ans, qui sont la population la plus exposée, constitue une ambition nouvelle : réduire la mortalité liée au cancer du sein en proposant à un plus grand nombre de femmes de se soumettre à une mammographie de

contrôle prise en charge à 100% par l'assurance maladie. Si l'objectif national est de toucher 70% de la population concernée d'ici fin 2004, le département de la Creuse s'est lancé dans le dépistage systématique à la fin de l'été dernier, après un travail préparatoire et l'information des professionnels concernés. L'ADOC23 (association de dépistage organisé des cancers en Creuse) a été créée pour conduire le dispositif local. Elle est financée par les caisses d'assurance maladie, le Conseil Général, la Mutualité et la Ligue contre le Cancer. L'ADOC23 assure tout le travail de coordination nécessaire avec les professionnels de santé, sous la conduite du Dr Lysiane Bugeon, et prend en charge le travail d'envoi des invitations aux femmes concernées (voir encadré), à raison de 800 courriers chaque mois. Ainsi, en deux ans, les 19.000 femmes creusoises de 50 à 74 ans auront reçu une invitation assortie d'un bon de prise en charge de leur examen chez un des radi-



Marlène Jobert est la marraine de la campagne nationale de dépistage du cancer du sein.

## Systematique et gratuit

Vous êtes une femme âgée de 50 à 74 ans ? Vous appartenez à la catégorie la plus exposée au cancer du sein et vous avez reçu ou recevrez prochainement un courrier de l'ADOC23 vous invitant à participer au dépistage systématique de cette maladie.

Cet examen est gratuit et son renouvellement vous sera proposé tous les deux ans. Il comprend un entretien avec un radiologue, un examen clinique de vos seins et des radiographies. Vous bénéficierez d'une première interprétation de cette mammographie, qui sera ensuite lue par un second radiologue, afin d'optimiser la validité du dépistage. Vous recevrez ensuite les résultats, de même que votre médecin de famille.

Bien sûr, ce " Rendez-vous Santé + " n'est pas obligatoire. Il convient toutefois d'avoir à l'esprit quelques chiffres. 42.000 nouveaux cas de cancers du sein ont été répertoriés en France en 2000, dont 75% chez des femmes de plus de 50 ans. Or, des études ont montré que la mammographie pratiquée tous les deux ans permet de réduire de 30% la mortalité spécifique, après quelques années de suivi régulier, parce qu'elle permet d'anticiper. Tout l'intérêt du dépistage systématique.

Pour tous renseignements : ADOC23 - Rue Marcel Brunet - 23014 GUERET Cedex - Tél. : 05.55.41.24.44 - Email : adoc23@wanadoo.fr.

Vous pouvez aussi consulter le site Internet [www.rendezvousanteplus.net](http://www.rendezvousanteplus.net)

## Et aussi...

### LA RN145 SE DONNE "DE L'AIRE"

Depuis septembre ont débuté les travaux de construction de l'aire des Monts de Guéret, sur un espace de 11ha en bordure de la RN 145 : travaux de terrassement et de réseaux, et construction du "mur signal" en granit au centre duquel coulera une cascade et qui, sur 100m de large et 8m de haut, constituera la signature, l'identification du site.

L'aire des Monts de Guéret aura, en effet, une double vocation. D'abord offrir aux usagers de la RN145 (environ 13.000 véhicules/jour actuellement) les services qu'ils recherchent :

carburant, repos, hébergement, restauration, etc. Mais le site sera également un formidable outil de communication pour le pays de



Guéret et le département de la Creuse ; c'est pourquoi une "zone village" accueillera, au cœur de l'aire, une maison de l'économie, du tourisme et du patrimoine, une boutique de vente de produits locaux, un restaurant, etc. Cet aménagement, dont le coût a été évalué à environ 4M€ hors taxes, est conduit par la Communauté de Communes de Guéret - Saint-Vaury, et bénéficie de financements de l'Union européenne, de l'État, du Conseil Régional et du Conseil Général. Il devrait être réalisé d'ici le printemps 2005.

### AIDE À LA CRÉATION DE HALTES - GARDERIES

Dans son souci de développer l'offre et la qualité de l'accueil "Petite Enfance", le Conseil Général a décidé d'aider au fonctionnement des crèches et haltes-garderies, à raison de 400€ par place de crèche et 275€ par place de halte-garderie (voir le n°10 du Magazine de la Creuse). Le Conseil Général participe aussi au financement des investissements nécessaires pour la création de crèches et haltes-garderies, structures encore insuffisamment nombreuses dans le département. C'est ainsi que le projet porté par l'association des Pitchounets d'ouvrir une halte-garderie en janvier 2004, dans le quartier du Puycharraud à La Souterraine, va bénéficier d'une subvention de 10% du Conseil Général, qui viendra compléter le plan de financement. Cette opération est subventionnée principalement par la Caisse d'Allocations familiales, ainsi que par la Communauté de Communes et la DDASS.



## MALADIE D'ALZHEIMER

# Le centre d'AJain premier de cordée

Le centre de long séjour d'AJain innove en ouvrant la première unité d'accueil de jour pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer. Une prise en charge des malades qui est aussi une aide aux familles.

Des locaux neufs et parfaitement adaptés, avec plusieurs salles d'activités permettant d'accueillir jusqu'à 8 personnes.



Le Centre départemental de Long Séjour d'AJain est une structure importante dans le paysage des établissements creusois pour personnes âgées dépendantes. Avec son unité d'accueil de jour pour malades d'Alzheimer, il se situe à la pointe dans le département.

La maladie d'Alzheimer reste encore un mystère à bien des égards. Mais elle n'est plus le parent pauvre des maladies du vieillissement qu'elle était encore il y a quelques années. Début 2002, un programme national d'actions pour les personnes souffrant de cette affection ou de maladies apparentées était lancé. Avec l'ouverture d'une unité d'accueil de jour spécifique au centre hospitalier d'AJain, c'est un pas important s'inscrivant dans cette démarche qui a été franchi dans le département. Le Centre départemental de Long Séjour d'AJain, dans son projet d'établissement voté par le conseil d'administration en 2001, s'était positionné sur la création d'une telle structure. Il souhaitait ainsi répondre à certaines préconisations du Schéma départemental des personnes dépendantes. Durant toute l'année 2002, le directeur de l'établissement Loïc Billy et son équipe ont développé un projet d'accueil de jour de 8 places, qui a obtenu l'avis favorable de l'État et du Conseil Général pour ouvrir début octobre.

"Avec cet outil, nous nous donnons les moyens de répondre à deux types de prise en charge que nécessite une pathologie comme la maladie d'Alzheimer : l'aide aux malades, bien sûr, mais aussi l'aide aux aidants. Avoir une personne atteinte de cette maladie à domicile, c'est extrêmement lourd. Cela nécessite de pouvoir souffler un peu de temps en temps mais, très souvent, les familles ont un sentiment de culpabilité. En leur permettant de laisser leur parent malade pendant la journée – elles le récupèrent le soir – on leur permet de reprendre le fil de leur vie sans créer de rupture pour le malade. Elles apprennent aussi à s'adapter un peu mieux à l'évolution de la personne atteinte et à prévoir le devenir de cette personne". Qu'on ne se méprenne cependant pas : l'unité d'accueil de jour n'est pas une "halte – garderie" pour personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer. C'est, au contraire, une équipe de

soins à la disposition des malades, pour les aider à maintenir une part d'autonomie à travers diverses activités.

"Avant toute chose, on fait un diagnostic mémoire. Quand la personne est admise, on lui propose des activités régulières autour de la mémoire, qu'il s'agisse de gestes de tous les jours, d'exercices de conversation ou de lecture du journal pour les plus lucides".

L'unité d'AJain est la première du genre dans le département et ne prend en charge que la population résidant dans un rayon d'une vingtaine de kilomètres autour de l'établissement. D'autres unités du même genre devraient voir le jour dans le département, afin d'offrir un service de proximité aux personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer et à leurs familles.

## Conditions d'admission

L'admission dans l'unité d'accueil de jour Alzheimer d'AJain est faite sur demande du médecin traitant et de la famille. Elle nécessite la demande d'un dossier d'admission.

L'accueil des personnes peut se faire dans un rayon de 20km autour d'AJain. Il existe des possibilités de transport sur simple demande auprès du secrétariat.

L'unité est ouverte du lundi au vendredi, de 9h00 à 17h00. Le tarif journalier peut entrer dans le plan d'aide à domicile couvert par l'APA (allocation personnalisée d'autonomie).

Pour tous renseignements, s'adresser au Centre hospitalier d'AJain : 1, rue du Séminaire, 23380 AJain ; tél. : 05.55.80.95.00 (du lundi au vendredi de 8h00 à 17h45 et le samedi de 8h00 à 12h00); email : chajain@sil.fr

## Alzheimer en bref

La maladie d'Alzheimer est une pathologie de l'intelligence définie comme une perte progressive et irréversible des fonctions supérieures, liée à une altération du système nerveux central. Progressivement, le malade ne peut plus accomplir certains gestes de la vie quotidienne ni communiquer verbalement, se repérer dans le temps et l'espace, juger et raisonner de manière sensée. S'ajoutent à cela de graves troubles du comportement : nervosité ou apathie, colère ou tristesse, etc. La conscience qu'a le malade du déclin dont il est victime est psychologiquement très difficile à vivre. Le malade subit une sorte de mise en échec permanente sur des gestes parmi les plus ordinaires, ce qui le conduit à se refermer et à se couper de toute forme de vie sociale. À défaut de pouvoir obtenir une récupération des facultés perdues, on peut aider le malade à freiner l'aggravation de son affection, principalement à travers des ateliers sur la mémoire et des activités manuelles de la vie quotidienne.

## Alzheimer en chiffres

La maladie d'Alzheimer touche actuellement environ 400.000 personnes et les projections annoncent que cette population sera multipliée par quatre d'ici 2020. Les deux tiers des cas de maladie d'Alzheimer concernent des personnes âgées de plus de 80 ans. 75% sont des personnes qui vivent à leur domicile.

## Le centre d'AJain en bref

Le Centre départemental de Long Séjour d'AJain est un EHPAD (établissement hébergeant des personnes âgées dépendantes), habilité à recevoir toute personne âgée de plus de 60 ans en situation de perte d'autonomie. Géré par un conseil administration présidé par le Président du Conseil Général, il a une capacité de 211 lits d'hébergement, de 23 places de soins à domicile ; il possède une unité d'accueil de jour de 8 places pour les personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer.

## L'unité d'accueil de jour

Une unité d'accueil de jour est une structure non médicale permettant à la personne de sortir de son domicile et d'avoir des relations sociales. L'unité d'accueil de jour Alzheimer d'AJain est une structure différenciée de l'établissement. Elle bénéficie de toute la logistique du centre mais dispose d'une équipe de soins spécifique : psychologue, infirmière, aide médico-psychologique, aide soignante, kinésithérapeute. Elle a une entrée à part et dispose de locaux qui lui sont propres : 3 salles d'activités, 1 salle d'activité cuisine, 1 salon télé, 1 pièce repos, 1 salle à manger et 1 bureau pour l'équipe soignante.

## ÉCOLE DE PÊCHE

## Les bonnes prises de la Petite Creuse

L'École de Pêche de la Petite Creuse, sous la direction de Julien Lemesle, forme les pêcheurs de demain dans la connaissance et le respect du milieu aquatique ; 80 enfants des deux cantons de Boussac et Châtelus-Malvaleix fréquentent ses sessions de formation.



## L'École de Pêche de la Petite Creuse en bref

L'École de Pêche de la Petite Creuse a été créée il y a quatre ans par les AAPPMA (sociétés de pêche) du canton de Boussac, de Bétête, Clugnat et Genouillac. D'abord placée sous la responsabilité civile de l'association Objectif Prébenoît, elle est une association à part entière depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2003. Elle fédère les quatre sociétés de pêche, qui sont représentées au conseil d'administration (17 membres) au prorata de leur nombre de pêcheurs (environ 1.200 au total). Présidée par Daniel Planchon (président de l'AAPPMA de Boussac), l'École de Pêche de la Petite Creuse compte trois vice-présidents : Jean-Marie Monnerie (AAPPMA de Bétête), Bernard Thomazon (AAPPMA de Clugnat) et Jean-Luc Laruelle (AAPPMA de Genouillac).

L'École de Pêche de la Petite Creuse fonctionne avec un budget de 20.000€ autofinancé à 30% par les cotisations des cartes de pêche des quatre AAPPMA. L'École bénéficie également de subventions de la Fédération de Pêche, des communes du secteur, des conseillers généraux, de la Jeunesse et Sports et de la Direction régionale de l'Environnement.

Structure de formation et d'animation professionnalisée, elle compte un directeur, Julien Lemesle, moniteur guide de pêche diplômé et technicien médiateur de rivière, salarié de l'AAPPMA du canton de Boussac ; deux moniteurs guides de pêche diplômés, Yannick Bartheld et Johan Beaufort, qui interviennent comme prestataires de service.

Pour tous renseignements :

École de Pêche de la Petite Creuse

Ancienne Gare - 23600 BOUSSAC

Tél. : 06.32.35.87.11.

## Autres écoles dans le département

L'École de Pêche de la Petite Creuse est agréée par la Fédération départementale de la Pêche, c'est-à-dire qu'elle respecte certains critères très précis en matière d'animation et de sécurité.

Il existe une autre école agréée dans le département, basée à la mairie d'Aubusson. Elle est dirigée par Philippe Jeannot. Renseignements au 05.55.66.28.22.

Quatre autres écoles de pêche non agréées mais proposant un encadrement aux jeunes existent à Noth (André Trimoulet, 05.55.63.02.34), à Bourgneuf (Christian Perrier, 05.55.64.15.06), à Méasnes (Jacques Darabasz, 05.55.81.03.93) et à Felletin (Daniel Pauly, 05.55.66.58.53).

L'École de pêche de la Petite Creuse est un cas... d'école. Fruit du partenariat entre quatre sociétés de pêche, c'est aussi le point de départ d'un projet de développement local : la réhabilitation du Moulin de Fréteix, à Bétête.

Réunir quatre sociétés de pêche voisines pour construire un projet commun : rien que cette performance-là suffirait à distinguer l'École de Pêche de la Petite Creuse. D'ailleurs, cette "bande des quatre" illustre bien la culture des particularismes qui fait souvent l'atmosphère de nos bords de rivières, avec deux cantons représentés chacun à sa manière : celui de Boussac par une société de pêche unique regroupant les 13 communes du canton ; celui de Châtelus-Malvaleix avec 3 sociétés (Bétête, Clugnat et Genouillac). Mais aujourd'hui, quatre ans après sa création, c'est une véritable équipe qui conduit les destinées de l'École de Pêche. Un conseil d'administration où toutes les sociétés sont représentées, où personne ne mange l'autre et où tout le monde sait se donner la main, comme quand il s'agit de mettre en place un système de transport pour véhiculer les enfants des deux cantons vers les salles de cours de l'abbaye de Prébenoît ou autres lieux d'entraînement. Il faut dire que 80 jeunes à prendre en charge (dernier chiffre connu de l'activité de l'école), ça finit de vous convaincre des nécessités de l'union.

## Le Moulin de Fréteix, un site exceptionnel

"Nous avons un groupe uni, avec des objectifs autour de l'école de pêche, mais aussi bien au-delà d'elle", expliquent Daniel Planchon, le président de l'école, et Jean-Pierre Huguet, le secrétaire. Ce groupe uni défendait récemment sa candidature pour la "Bourse École de Pêche" des trophées Halieutica (\*) en expliquant que ses objectifs s'appuient sur un véritable projet de développement local : la réhabilitation du site du Moulin de Fréteix.

"Il s'agit d'abord de pérenniser l'activité de l'école, en lui donnant une structure piscicole forte, une organisation pédagogique professionnelle et en l'installant dans des locaux qui lui seront propres et indépendants. Mais nous voulons aussi développer un véritable centre halieutique sur ce site exceptionnel". Le Moulin de Fréteix, c'est vrai, est un site superbe, chargé de souvenirs aussi. Au bord de la Petite Creuse, le bâtiment du moulin constitue un élément remarquable du patrimoine local. Mais l'ensemble du site présente aussi le potentiel d'un vrai projet de tourisme halieutique et d'animation du pays qui pourrait comprendre : des parcours de pêche aménagés, y compris pour handicapés, avec une belle variété de spécialités (truite, carnassiers, carpe, technique "coup") et des prestations pêche tout public (initiation et perfectionnement) ; le tout en complémentarité avec l'auberge et d'éventuels gîtes de pêche à créer.

Le SIVOM des cantons de Boussac et Châtelus-Malvaleix, qui est propriétaire de l'ensemble du site (Moulin de Fréteix et auberge), a donné un accord de principe au projet présenté par l'École de Pêche. Un cahier des charges pour les études de faisabilité architecturale et économique est en cours de rédaction. Car les élus locaux savent bien que ce projet, s'il répond à un besoin de l'École de Pêche de la Petite Creuse dans sa logique de développement, s'appuie aussi sur une réalité émergente concrètement mesurée dans le cadre des activités estivales de l'association. En effet, le centre de loisirs a accueilli l'été dernier 300 enfants, mais aussi une cinquantaine de touristes adultes, uniquement grâce à un travail de partenariat avec le camping

de Poinsoze. Mais avec une demande de plus en plus forte, notamment des touristes britanniques "au point que notre directeur va se former à l'anglais".

(\*) L'École de Pêche de la Petite Creuse a été retenue parmi les finalistes au plan national des Trophées Halieutica, qui attribuent des bourses à des écoles pour l'exemplarité de leur programme pédagogique en faveur du milieu aquatique. À l'heure où nous mettons sous presse, les lauréats n'étaient pas encore connus.



Le site du Moulin de Fréteix, sur la Petite Creuse, serait le lieu idéal pour accueillir l'école de pêche, actuellement installée à l'Abbaye de Prébenoît. Il permettrait également de développer un véritable centre halieutique et des produits de tourisme pêche.

## Et aussi...

### TRANCHES DE VIE



Trois Anglaises – Suzanne l'alcoolique, Leslie la schizophrène

et Doris la désespérée – mais elles pourraient être françaises, creusoises même, allez savoir. Talking Heads (moulines à paroles) est le voyage dans les vies cabossées de ces trois femmes. Imaginé par Alan Bennett, repris par L'Unijambiste Théâtre et mis en scène par David Gauchard, ce catalogue de fragments de vie déroulera ses pages de dérision le jeudi 4 décembre, à 20h30, à l'Espace Fayolle de Guéret.

Renseignements et réservations à l'Espace Fayolle de Guéret (05.55.52.96.35).

### PÈRE NOËL EN SCÈNE : DONNANT - DONNANT

Pour la troisième édition du Père Noël en Scène, la Ville de Guéret organise une grande soirée de solidarité à l'occasion du Téléthon, en partenariat avec l'AFM (association française contre les myopathies) et Actions Quartiers. Deux groupes au programme de cette soirée spéciale : "Les Veilleurs de Nuit", sept copains remontant le temps à coup de reprises rock blues, et "As de Trèfle", nouvelle carte porte-bonheur de la jeune scène française naviguant entre les "Têtes Raides" et la "Mano Negra". Une soirée de solidarité et de découverte à ne pas manquer. Pour accéder à la salle polyvalente de Guéret, le vendredi 5 décembre, à partir de 21h00, rien de plus simple : amenez quelques BD ou livres pour enfants à remettre à Actions Quartiers pour les enfants.

### DRÔLES DE DAMES



Les "Flying Sisters" sont trois femmes qui retracent leur histoire commune d'artistes acrobates, danseuses, comédiennes et musiciennes dans un spectacle tordant.

Trois drôles de dames un peu loufoques sur la scène de l'Espace de l'Ecluse transformée en cirque pour deux représentations de la compagnie Gosh, les vendredi 12 (20h30) et samedi 13 décembre (14h00).

Renseignements et réservations à l'Office de Tourisme du Pays Sostranien (05.55.63.10.06).

## LABEL CREUSE les agitateurs

# Agitateurs depuis Boussac

Déjà deux CD au compteur et des tas d'idées, de projets, d'envies. Rencontre avec "Les Agitateurs", label discographique "100% made in Creuse".

Boussac s'étire entre deux saisons et s'attarde aux terrasses. Une bande de garçons entre deux âges réputés agités. Réputés surtout : bonjour par-ci, bonjour par-là, figures locales. À Boussac, le rock est une institution, ses serviteurs sont aussi connus que les footballeurs du cru, "surtout qu'au foot, on y a joué aussi, enfin c'est une autre histoire". L'histoire, la bien bonne, c'est celle d'un groupe : "Les Agités du Local". En 2001, ils décident de s'agiter eux-mêmes, de prendre en main l'affaire, de passer à autre chose que la zizique pour rire. Fini les reprises et le bricolage, la bande compose et se structure. Toujours "Agités" à la scène, ils deviennent "Agitateurs" à la ville. L'association "Les Agitateurs" s'occupe de tout ce qui entoure la musique et que le groupe "Les Agités" n'aime pas forcément (les contrats, les salaires, etc.). D'accord, ce sont les mêmes garçons qui composent et jouent d'un côté, comptent et organisent de l'autre. Sauf que là, ils le



font. Et ça change tout pour ces grands garçons, trentaine tassée pour les uns, quarantaine proche pour les autres, soucieux de garder l'esprit du début mais désireux de pousser leur passion plus loin : "On est amateurs parce qu'on aime ça, pas par manque de professionnalisme", tranche Hervé, dit "H". L'aventure commence par une série de premières parties mémorables - "Mes Souliers sont Rouges", "San Severino" - et se poursuit en studio, chez les voisins montluçonnais du Guingois : enregistrement d'un CD 5 titres, quelques images pour se présenter. Avec "Rumeurs, cancans et p'tits potins...", l'association "Les Agitateurs" devient un label discographique. Et réédite la performance au mois de juin, en sortant un premier album complet pour les copains de "ÉP" (photo ci-dessus). En devenant "Les Agitateurs", "Les Agités" sont passés à la forme active de leur passion : pour eux, pour leurs fans de Boussac et pour tous les groupes du territoire creusois. "Le



"Les Agités du Local", le groupe. Ils sont aussi "Les Agitateurs", le label discographique "100% made in Creuse".

label, c'est un outil pour tout : faire des disques, les distribuer, organiser nos concerts, etc. On a le projet d'une tournée avec le Cirque Bidon, un vrai cirque à l'ancienne avec de vraies roulottes ; un projet de plein air." Mais le label "Les Agitateurs",

c'est aussi un outil pour tout le monde, pour toute la scène creusoise : "On rêve de faire un disque de compilation de tous les groupes creusois ; on a aussi envie de produire un groupe de filles de Guéret vraiment extra". ■

### ▶ Deux CD en vente libre



- "Rumeurs, cancans et p'tits potins", CD 5 titres des "Agités du Local", 10€.
- "Rarement les papillons", album du duo "ép", 15€.

Les 2 CD produits par "Les Agitateurs" sont en vente chez tous les disquaires creusois et dans les centres Leclerc. On peut aussi se les procurer en s'adressant directement aux producteurs boussaquins : "Les Agitateurs" 8, zone industrielle, 23600 BOUSSAC. Tél. : 05 55 65 88 61 Email : les.agitateurs@wanadoo.fr Internet : www.agitesdulocal.com www.agitateurs.com



## Et aussi...

### BIENVENUE AU CABARET

Soirée Cabaret musical au Théâtre Jean Lurçat d'Aubusson, le jeudi 18 décembre, à 19h30, avec deux spectacles : "Les Concubines à Cuba", de la Compagnie Le Chat Perplexe, et "Oskar et Viktor", du Priviet Théâtre. D'abord un apéritif au féminin, avec Lucie Catsu et Estelle Coquin la bien nommée, pour un moment d'impertinence et d'humour. Ensuite deux rigolos, Cédric Marchal et François Thollet, mixent et malaxent les tubes qu'on aime ou détestés mais qui, puisqu'ils sont tubes, irriguent nos mémoires et surgissent de nous, malgré nous, dès les premières mesures.

Renseignements et réservations au Théâtre Jean Lurçat d'Aubusson (05.55.83.09.09).

### MÉMOIRE CREUSOISE DE LA GRANDE GUERRE

Après "Guéret" et "Glanes paysannes creusoises", Guy Marchadier donne de nouveau la parole à ceux de son pays de Creuse, en publiant "Des Armes et des Larmes - Mémoire creusoise de la Grande Guerre". Dans la collection Témoignages et Récits des éditions Alan Sutton, cet ouvrage permet de se replonger dans l'univers de "la Der des Der", à travers de nombreuses illustrations et surtout les correspondances et les journaux écrits par des soldats creusois.

"Des Armes et des Larmes", Guy Marchadier, Éditions Alan Sutton, 160 pages, 22€.



### SOUS LA COMÉDIE, LA TRAGÉDIE

Un texte de Marivaux truffé de métaphores, de jeux de miroirs et de trompe-l'œil. Avec



"La Dispute", sur une mise en scène de Filip Forgeau, la Compagnie du Désordre nous promène au plus profond de l'âme humaine. Grattant le vernis de la comédie, au bout du labyrinthe de la passion sublimée, les ressorts cachés qui peuvent nous rendre monstrueux se révèlent le jeudi 8 janvier, à 20h30, au Théâtre Jean Lurçat.

Renseignements et réservations au Théâtre Jean Lurçat d'Aubusson (05.55.83.09.09).

## Et aussi...

### "LES ORANGES" : ENTRE SUCRÉ ET SALÉ

"Les Oranges", c'est le livre d'Aziz Chouaki que le jeune comédien Hocine Boudjemaa utilise pour faire entrer le spectateur dans la réalité algérienne, historique et actuelle. Un "one man show" entre le café-théâtre et la tragédie antique, où l'émotion est mitonnée entre sucré et salé, énergie et amertume. "Les Oranges", c'est à déguster à l'Espace de l'Ecluse le mardi 13 janvier, à 20h30.

Renseignements et réservations à l'Office de Tourisme du Pays Sostranien (05.55.63.10.06.).

### VENDREDIS SORTIES : CHAUDS, LES MARRONS

Lieu : Espace Fayolle. Organisation : Ville de Guéret et Fédération des Œuvres Laïques. Genre : tous. Public : les petits et leurs parents. Les "Vendredis Sorties", c'est la sortie en famille, une fois par mois, à la découverte d'une nouvelle forme d'expression artistique. Prochain moment de plaisir le vendredi 16 janvier, à 20h00, avec le spectacle de conte de Benoît Schwartz "Marrons Gagnants".

Renseignements et réservations à l'Espace Fayolle de Guéret (05.55.52.96.35.).

### "REGARDE..." L'AUTRE PAYSAGE

Même sous ses aspects apparemment les plus sauvages, la "nature" n'est pas tout à fait conforme à l'idée que nous nous en faisons. À l'inverse, nous mettons en œuvre des moyens parfois considérables afin que ladite "nature" ressemble à l'idée que nous en avons, afin qu'elle soit fidèle à nos souvenirs ou à nos rêves. Avec l'exposition collective "Regarde, il neige (schizogéographie de la vie quotidienne)", le Centre national d'Art et du Paysage de Vassivière propose des photographies, des sculptures ou encore des vidéos qui toutes nous invitent à réfléchir à l'environnement dans lequel nous vivons, à sa vraie nature et à celle qu'on lui prête ou lui impose. Au-delà des œuvres, une nécessaire introspection et prise de conscience.

Jusqu'au 7 mars 2004, tous les jours (sauf le lundi) de 14h00 à 18h00. Visites commentées sur rendez-vous. Renseignements au Centre national d'Art et du Paysage (05.55.69.27.27.).

## ASSOCIATION PAYS SAGE

# Bistrots d'Hiver : nouvelle tournée

L'association Pays Sage reprend sa tournée des popotes du Grand Sud Creusois. Et même au-delà. Le succès des Bistrots d'Hiver ne se dément pas.



"Amours de Zinc", le spectacle de Patrice Bourgeon, le 11 janvier à Chard : comme un hommage à la saison des Bistrots d'Hiver.

Et une nouvelle tournée, une. La cinquième, en l'occurrence. Les Bistrots d'Hiver de l'association Pays Sage reviennent à la belle saison, celle des grandes tablées chaleureuses qui s'éternisent en chansons et rythmes du monde entier.

Les Bistrots d'Hiver, c'est d'abord la volonté d'animer tout un territoire à travers un réseau d'auberges, d'y porter la culture musicale sous toutes ses formes pour réunir, après un bon repas pris en commun, artistes, habitants du pays et visiteurs, de tous les âges. Et ça marche ! La saison dernière, le succès

fut parfois impressionnant, avec des réservations complètes plusieurs jours à l'avance.

### Jusqu'en Corrèze...

La réputation des Bistrots d'Hiver court à travers tout le pays du Grand Sud creusois, et même au-delà, puisque, pour la première fois cette année, Alain Fauriaux et son équipe ont dû répondre à une sollicitation... corrézienne, de l'autre côté du Plateau, à Meymac.

Les nouveautés de cette saison 2003-2004 ne vont pas manquer. D'abord, un programme musical complètement renouvelé et toujours aussi riche, du jazz à la musique brésilienne, en passant par le reggae et un hymne au vin et aux bistrots. Ensuite, de nouvelles auberges sont inscrites au programme de l'association. Pays Sage a aussi voulu travailler avec une autre association du Grand Sud : l'association Faire et Défaire mettra son... savoir-faire au service des Bistrots d'Hiver et des auberges d'accueil pour créer de véritables ambiances de concert (lumière, sonorisation). Enfin, autre nouveauté de la saison, le pari de l'ubiquité : deux rendez-vous le même dimanche, le 11 janvier, dans deux auberges très éloignées l'une de l'autre, avec deux spectacles très différents. De quoi faire deux fois la fête, mais il faudra choisir...

### Programme pour un hiver au chaud

**Dimanche 30 novembre**, à Mautès (La Mijotière) : Martin Mazo, un croisement musical entre Higelin, Fersen et Bohringer, un mélange de textes corrosifs, bouleversants et tendres.

**Dimanche 7 décembre**, à Meymac (Le Bistrot) : Suerte, un quartet jazz et musiques du monde ; ils vous transportent du Maghreb à l'Europe de l'Est sans visa ni passeport.

**Dimanche 14 décembre**, à Faux-la-Montagne (La Feuillade) : Odara, subtil mélange des expressions africaines, indiennes et européennes pour une découverte des musiques du Brésil... Samba, Bossa Nova. Une promenade vers un "ailleurs" chaleureux et coloré.

**Dimanche 11 janvier**, à Chard (Chez Mauricette) : Patrice Bourgeon et Serge Delaite proposent "Amours de zinc", un spectacle sur le thème du vin et des bistrots. Hymne à la vigne... à consommer sans modération !

... Et le même jour, à Royère (L'Atelier) : Les Polyglottes, du reggae ou roots-musette festif et chaleureux pour chasser la morosité et se réchauffer le cœur et le corps.

**Dimanche 25 janvier**, à Crocq (Le Saint-Eloi) : Vents d'Ouest et la Galinette pour un voyage entre Pays Celtiques et Pays Limousin : préparez vous à danser jiggs, valse, scottish, bourrées...

**Dimanche 8 février**, à Saint-Marc-à-Loubaud (Aux Berges du Lac) : Devil's Dream, le rêve du Diable, groupe de musiciens irlandais made in Limousin, mené par Pascal Orvoen, ex-marin breton. Toute l'Irlande à nos portes : son crachin, la chaleur de ses pubs...

**Dimanche 22 février**, à La Villeneuve (Le Relais Marchois) : Du théâtre ou du jazz manouche seront au rendez vous de ce Bistrot d'Hiver, qui sera de toute manière un des temps forts de la saison.

**Dimanche 7 mars**, au village de Masgot, à Fransèches (La Tartine) : Yves Vessière, chansons d'autres étés... et de la dernière pluie ! Chansons d'humeur, d'humour et d'amour !!! Il joue avec les mots, les sons et les sens.

## Et aussi...

### ÉVÈNEMENT AU MUSÉE : LES TAPISSERIES D'ANGLARDS DE SALERS



Les dix tapisseries dites d'Anglards de Salers constituent une des plus belles séries de ver-

dures à animaux, de renommée internationale, et c'est un événement de les voir exposées au Musée départemental de la Tapisserie d'Aubusson. Datant de la fin du XVI<sup>e</sup> s., cette magnifique collection parfaitement conservée et restaurée témoigne du faste d'antan et du savoir-faire ancestral d'Aubusson. Sur un fond de feuillage et de feuilles de chou, ces verdures représentent en haut des châteaux et des villes dont l'inspiration semble flamande, et sur toute leur surface, des animaux réels et imaginaires, locaux et exotiques. Exposition visible jusqu'à fin mai, Musée départemental de la Tapisserie d'Aubusson (05.55.83.08.30.).

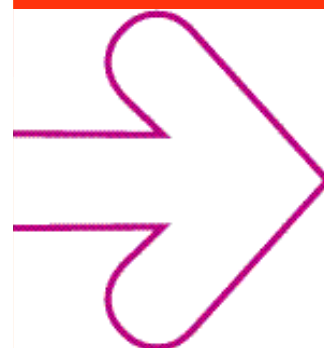
### "D'UNE SEULE VOIX" POUR LA PAIX

Profanes ou sacrées, quelques-unes des plus belles voix des trois grandes religions monothéistes concernées par le conflit israélo-palestinien sont réunies sur un disque pour chanter, en solistes ou en groupes, la même ville - Jérusalem - le même désir d'y vivre en paix. Ils sont Juifs ou Arabes israéliens, Musulmans ou Chrétiens palestiniens, Chrétiens latins, Grecs melkites ou Arméniens ; ils ont prêté leur voix à Jean-Yves Labat de Rossi, producteur et "faiseur de rencontres", qui a ramené 20 enregistrements, autant de bijoux extraits de la terre sainte et meurtrie. Ce CD, qui a pu être réalisé grâce au soutien du ministère des Affaires Étrangères est aussi la première production d'un tout nouveau label creusois "Ad Vitam Records".

"D'une seule voix", en vente à Crescendo (Guéret), "Swing Music" (Aubusson), dans les librairies Cotin (Bourganeuf) et Leprieur (La Souterraine), ou directement à Ad Vitam Records (05.55.67.35.85.).



# 5 idées pour les vœux



## Les vœux de la Creuse vus par les jeunes Creusois

Les vœux de la Creuse, c'est une collection de 5 cartes illustrées par les jeunes des collèges creusois.

Une opération menée dans le cadre du tout nouveau Conseil Général Jeunes et dont les bénéfices seront reversés aux foyers socio-éducatifs des collèges.

Pour vous procurer les cartes de vœux de la Creuse :

Contactez le Pôle Enfance Jeunesse Famille  
du Conseil Général au **05 44 30 25 15**

